

# Avant-propos

Ce rapport s'inscrit dans la continuité de l'excellente collaboration entre les institutions panafricaines que sont la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD), et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il présente les dernières informations disponibles sur l'état des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), après les travaux de la dernière Réunion plénière de haut niveau sur les OMD, qui s'est tenue en septembre 2010. Ce sommet historique avait noté, dans ses conclusions, que la réalisation des OMD sur le plan mondial était encore possible d'ici à 2015, mais qu'il fallait pour cela renforcer les partenariats internationaux, établir des collaborations plus étroites entre les autorités nationales et les partenaires du développement, et manifester une ferme volonté politique de s'engager en faveur des OMD au niveau national.

Le présent rapport indique que les progrès dans la réalisation des OMD avaient été jusqu'alors soutenus, mais que les crises des denrées alimentaires et du pétrole des dernières années, auxquelles s'est ajoutée la crise financière plus récente, combinées à l'instabilité politique observée dans les pays d'Afrique du Nord en 2011 pourraient ralentir le rythme des avancées. Cette perspective appelle à un redoublement d'efforts pour préserver les gains déjà acquis et garantir le succès final.

En particulier, les baisses de la productivité de la main-d'œuvre, l'augmentation du chômage

des jeunes et le nombre grandissant de travailleurs pauvres sont des tendances préoccupantes à l'échelle du continent. En effet, les récents développements politiques en Afrique du Nord et au Moyen-Orient sonnent comme un coup de semonce, faisant prendre conscience à l'Afrique et aux autres régions du monde de la nécessité d'adopter une approche plus inclusive et équitable de la croissance.

Le nombre croissant de travailleurs pauvres devrait également nous rappeler que le principe essentiel de la création d'emplois n'est pas de fournir simplement un salaire minimum vital, mais un salaire décent. En outre, la représentation disproportionnée des femmes dans les rangs des travailleurs pauvres devrait nous alerter sur l'importance de déployer des efforts plus concertés face au déséquilibre entre les genres au sein de la population active, et nous engager à nous intéresser non seulement à la part des femmes employées sur le marché du travail, mais aussi à leur répartition sur l'éventail élargi des catégories professionnelles et des niveaux de qualification.

Le rapport met en évidence l'étroite interconnexion des OMD et souligne, de ce fait, la nécessité d'adopter une approche intégrée pour accélérer leur réalisation. Pour ce faire, il est impératif que les décideurs établissent clairement les priorités parmi les interventions susceptibles de produire les effets de levier et de cascade les plus probants dans la gamme étendue des indicateurs. Par exemple, nous savons que l'autonomisation des femmes, l'éducation, la pauvreté et la santé

sont inextricablement liés. Par conséquent, nous devons exploiter ces rapports au même titre que d'autres relations privilégiées pour déterminer avec précision la visée stratégique de nos interventions.

Le suivi est essentiel à l'évaluation des performances dans la réalisation des OMD. Un suivi efficace implique des investissements plus conséquents en matière de collecte, d'analyse et de diffusion des données que ce qu'il en est aujourd'hui en Afrique. L'amélioration de la couverture et la qualité des données, particulièrement au niveau infranational, est essentielle pour mettre en évidence les variations qui existent au sein des pays en termes de réalisation des OMD et pour identifier les poches de vulnérabilité à partir desquelles il conviendrait d'élaborer des interventions ciblées. Le rapport fait état de variations considérables sur le plan des performances liées aux OMD entre les sous-régions et au sein de celles-ci comme à l'échelon des différents pays considérés séparément.

Malgré la lenteur de la progression observée sur plusieurs indicateurs en Afrique, il existe un certain nombre de meilleures pratiques et de leçons apprises solidement documentées qui peuvent être exploitées pour accélérer les progrès. Il est encourageant de noter que les histoires de réussite sont aussi le fait de pays en situation de relèvement après conflit, tels que le Libéria et la Sierra Leone. Ces deux pays ont ainsi accompli des avancées remarquables dans le domaine de la mortalité infantile (Liberia) et la santé maternelle (Sierra Leone). Leurs bons résultats démontrent qu'il est possible de réaliser les OMD, même dans les conditions les plus difficiles, à condition de faire preuve d'une ferme détermination politique et d'être soutenu par une aide extérieure appropriée.

Dans ce rapport, nous avons mis l'accent sur le potentiel des programmes de protection sociale pour accélérer les progrès vers la réalisation des OMD. Par conséquent, nous recommandons vivement aux décideurs de réviser le calibrage de leurs programmes de protection sociale, de manière à ce que ceux-ci soient perçus non comme des systèmes de distribution d'aumônes ou de subventions mais plutôt comme des mesures servant à consolider les actifs productifs. De telles perspectives sont pertinentes et opportunes à la lumière de l'impact exercé par les crises des denrées alimentaires et du pétrole, et de la crise financière qui s'en est suivie sur la vie d'un grand nombre d'individus. Il est clair que le rôle de l'État dans la conception et la mise en œuvre de programmes de protection sociale durables sur le plan budgétaire est encore plus vital aujourd'hui qu'il ne l'était auparavant.

Les ressources domestiques doivent être complétées par une mise à l'échelle de l'aide au développement pour permettre aux pays africains de réaliser les OMD. À cet égard, nous préconisons une augmentation du volume de l'aide au développement pour la réalisation des OMD en Afrique et notons avec inquiétude que les engagements au titre de l'Aide publique au développement (APD) souscrits notamment à Monterrey en 2002, à Gleneagles en 2005 et à L'Aquila en 2009 n'ont pas été suivis d'effets. Plus préoccupant encore, l'assainissement des finances publiques, qui semble être aujourd'hui un passage obligé pour sortir de la crise économique mondiale, ne laisse pas présager que ces engagements seront de sitôt honorés. Cependant, il est encourageant de constater que les pays en développement bénéficient désormais de l'aide de la part de nouveaux bailleurs de fonds non membres du Comité d'aide au développement (CAD) et de donations en provenance du secteur

privé dans les pays développés. Néanmoins, il reste que l'aide accordée aux pays africains ne devrait pas augmenter de plus de 1 pour cent par an entre 2011 et 2013, en termes réels. Au-delà du plaidoyer en faveur de l'augmentation du volume de l'APD, il est nécessaire d'intensifier les efforts sur différents fronts, et notamment, en recherchant des sources de financement de rechange, en exploitant plus judicieusement les ressources existantes, et en élaborant des systèmes crédibles et robustes pour mobiliser les ressources nationales.

L'efficacité de l'aide des donateurs exige incontestablement qu'elle soit étroitement alignée sur les priorités nationales, dont les OMD. À cet effet, la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et

du Programme d'action d'Accra est cruciale pour garantir une recentralisation de l'aide accordée par les bailleurs de fonds sur les objectifs des pays bénéficiaires, en faveur de la réduction de la pauvreté et du développement.

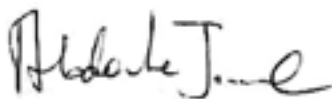
Nous souhaitons remercier toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur concours à la préparation de ce rapport. Nous saluons et encourageons le parti-pris des auteurs de prendre en considération les vues et les expériences de l'ensemble des dirigeants, des décideurs et des praticiens du développement qui sont activement impliqués dans la promotion de la réalisation des OMD en Afrique, et qui œuvrent tout particulièrement pour atteindre les cibles convenues dans les délais impartis.



Jean Ping  
Président  
Commission de  
l'Union africaine



Donald Kaberuka  
Président  
Groupe de la  
Banque africaine de  
développement



Abdoulie Jannah  
Secrétaire exécutif  
Commission écono-  
mique pour l'Afrique



Helen Clark  
Administrateur  
Programme des  
Nations Unies pour  
le développement

# Remerciements

Le présent rapport est le fruit de la collaboration entre la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de développement (BAD) et le Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD-BRA). Il a été préparé par une équipe centrale conduite par Bartholomew Armah, Chef de la Section des OMD et des PMA au sein de la Division du développement économique et du NEPAD (DDEN) (CEA), Yeo Dossina, Chef par Intérim de la Division de la statistique au sein du Département des affaires économiques (CUA), Beejaye Kokil, Directeur de la Division des statistiques économiques et sociales (BAD) et Ayodele Odusola, Conseiller en OMD auprès du Groupe consultatif stratégique du Bureau régional pour l'Afrique (PNUD). L'équipe comptait dans ses rangs Adrian Gauci (CEA), Ndinaye Sekwi Charumbira (CUA), Maurice Mubila (BAD), Chrystelle Tsafack Temah (CEA), Julianne Deitch (CEA), Selamawit Mussie (BAD/CEA), Tsega H. Belai (CEA), Janet Byaruhanga (CUA), Leila Ben Ali (CUA), Abdellaziz Ben Hadj Abdellatif (BAD), Alice Nabalamba (BAD), Mulle Chikoko (BAD), Yechi Bekele (UNDP), Ekaterina Berman (PNUD), Sofiane Kouidhi (PNUD), Deniz Kellocioglu (CEA), Meron Assefa Arega (CEA) et Alassane Drabo (CEA).

Les travaux ont été menés sous l'égide du professeur Emmanuel Nnadozie, Directeur de la Division du développement économique et du NEPAD (CEA), de René N'Guettia Kouassi, Directeur du Département des affaires économiques (CUA), de Charles Leyeka Lufumpa, Directeur du Département de la statistique (BAD) et de Pedro

Conceição, Économiste en chef au Bureau régional pour l'Afrique (PNUD).

Le rapport a été élaboré sous la direction générale de Maxwell Mkwezalamba (Commissaire CUA pour les Affaires économiques), de Jennifer Kargbo (Secrétaire exécutive adjointe, CEA), du professeur Mthuli Ncube (Économiste principal et Vice-président de la BAD) et de Tegegnetwork Gettu, Sous-Secrétaire général des Nations Unies et Directeur du Bureau régional pour l'Afrique (PNUD). Il a été conçu selon les orientations stratégiques générales fournies par Abdoulie Janneh, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la CEA, Jean Ping, Président de la CUA, Donald Kaberuka, Président du Groupe de la Banque africaine de développement et Helen Clark, Administrateur du PNUD.

De nombreuses personnes extérieures à l'équipe centrale ont fourni des commentaires utiles à l'élaboration du rapport, notamment : Dimitri Sanga, Thokozile Ruzvidzo Adam Elhiraika (CEA) et Oumou Camara (CUA). D'autres experts y ont également apporté de précieuses contributions, à savoir : Elizabeth Eilor (ECA) sur l'Objectif 3 ; Mady Biaye et Fredrick Mugisha (UNFPA) sur l'Objectif 5 ; Warren Naamara (ONUSIDA) et Juliet Nabyonga (OMS) sur l'Objectif 6 ; Andrew Mold (OCDE) sur l'Objectif 8 ; et Andrew Mundalo Allieu (OIT) sur la protection sociale. Raj Gautam Mitra (CEA) a contribué à étoffer les composantes statistiques. Les données utilisées dans le rapport proviennent principalement de la base de données de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Cependant, lorsque celle-ci n'était pas à jour, les données ont été extraites de sources issues d'organisations internationales telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation de coopération et

de développement économiques (OCDE), l'Union internationale des télécommunications (UTI), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et la Banque mondiale. Certains travaux préliminaires ont bénéficié de ressources fournies par les partenaires de la CEA, au titre des modalités de financement concertées des partenaires du fonds commun.

Aux différentes étapes du processus d'élaboration, depuis la note conceptuelle jusqu'à la réalisation de l'avant-projet final, l'équipe centrale a engagé de nombreuses consultations en faisant notamment appel à un groupe régional d'experts sur l'Afrique, qui s'est réuni à Kampala, en Ouganda, les 10 et 11 mars 2011, pour discuter de la validation des OMD. Les pays participants à la réunion ad hoc du groupe d'experts ainsi que leurs représentants sont comme suit : **Afrique du Sud** : Christopher Mulaudzi, Hugo Basson, Stan Montsho ; **Algérie** : S.E. l'Ambassadeur Rachid Benlounes ; **Bénin** : Apollinaire Adeyemi Tollegbe, Apko Samuel Romain ; **Botswana** : Tebatso Chalashika ; **Cameroun** : Séverin Tchomthé ; **Congo** : Fred Christian Bokilo, Bassisila Théophile Séraphin ; **Côte d'Ivoire** : Kone Mibanaw Hippolyte ; **Djibouti** : Abdourazak Aden Okieh ; **Égypte** : Ahmed Fahmy Shahin ; **Éthiopie** : Markos Feleke Koira ; **Gabon** : Edwige Nfoure Ella ; **Gambie** : Samba Jallow ; **Ghana** : S.E. l'Ambassadeur Kwesi Quartey, William Okaikoe, Adjei-Fosu Kwaku, Enyan Ernest ; **Guinée** : Balde Saikou Ahmed Tidiane, Charles Yaya Diallo ; **Guinée-Bissau** : Idilio Sousa Condeiro ; **Lesotho** : Lindiwe Maleleka ; **Libéria** : Vita Ishmael Tue ; **Madagascar** : Randrianjanaka Niaina Ravelomanana ; **Malawi** : Victoria Chanaichi Geresomo ; **Mali** : Moriba Doumbia ; **Mauritanie** : Ould Salem Samba ; **Maurice** : Jumoondar

Sunkur ; **Mozambique** : Sergio Sebastiao Hele ; **Namibie** : Jan Johannes Swartz, Sapaloy Tulein-gepo Quita, Esther Ilonga ; **Niger** : Bakoye Saadou, Karimou Bassirou ; **Nigeria** : Muhammad Sani Abdullahi, Lawal Yusuf Aboki ; **Ouganda** : John Male-Mukasa, Grace Gulree, Rutaro Thomas, Lydia Tuhaise ; **République centrafricaine** : Iyo Ghislain Yvon ; **République démocratique du Congo (RDC)** : Godefroid Kabuki Sinziki ; **Sao Tomé-et-Príncipe** : Fausto Policarpo Abreu das Neves, Hengdos Santos ; **Sénégal** : Nalar Konady Serge Manel, Ousmane Diop ; **Seychelles** : Christian Faure ; **Sierra Leone** : Andrew Kamara ; **Somalie** : Jibril Mohammed Osman ; **Soudan** : S.E. l'Ambassadeur Akuei Bona Malwal, Somaia Omer ; **Swaziland** : David Nkosinathi Kunene ; **Tanzanie** : Elide Mwanri ; **Tchad** : Ahmat Al-hadj Hamida, Mbaïogoum Tinro ; **Togo** : Sodokpo-Afan Mawoussi, Samati Komlan Nouwokpo ; **Tunisie** : Faïçal Masmoudi ; **Zambie** : Linda Nyangu Chonya ; **Zimbabwe** : Hazel Chigwedere, Taizivei Mungate.

Les représentants d'autres institutions étaient également présents à cette réunion : **CUA** : Molalet Tsedke ; **PNUD** : Theophane Nikyema et David Marcos ; **UNFPA** : Mugisha Polly ; **OIT** : Tite Habiyakare, Honoré Toro Djerma, Theo Spaarboom ; **Salvator Matata** et **Anthony Jude Walakira** ; **EU** : Elizabeth Ongom.

Une version abrégée de ce rapport a été présentée au Comité d'experts de la quatrième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA, organisée en mars 2011 à Addis-Abeba. La présente version finale a été enrichie par les remarques formulées à cette occasion.

# Liste des abréviations, sigles et acronymes

ACT	Combinaison thérapeutique à base d'artémisinine	DDEN	Division du développement économique et du NEPAD
AI	Assurance invalidité	DFID	Ministère du Développement international (Royaume-Uni)
ANEM	Agence nationale de l'emploi (Algérie)	DIU	Dispositif intra-utérin
AOA	Afrique orientale et australe	Dollar USD	Dollar des États-Unis
APD	Aide publique au développement	DOTS	Traitement de brève durée sous surveillance directe
APE	Accord de partenariat économique	DSNU	Division de statistique des Nations Unies
AS	Assurance sociale	EDS	Enquête démographique et de santé
BAD	Banque africaine de développement	EPRI	Economic Policy Research Institute (South Africa)
CAD	Comité d'aide au développement	FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
CAE	Communauté d'Afrique de l'Est	FHCI	Free Health Care Initiative (Sierra Leone)
CAO	Cadre d'accélération de la réalisation des OMD	FISP	Farm Input Subsidy Program
CARMMA	Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique	FMI	Fonds monétaire international
CBHI	Assurance sociale à base communautaire	HAART	Traitement antiviral hautement actif
CDB	Convention sur la diversité biologique	HIV	Virus d'immunodéficience humaine
CDIAC	Carbon Dioxide Information Analysis Center	IDH	Indice du développement humain
CEA	Commission économique pour l'Afrique	IFM	Indice de la faim dans le monde
CEEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	IPS	Indice de parité des sexes
CEI	Communauté des États indépendants	FASJ	Facilité africaine de soutien juridique
CFC	Chlorofluorocarbones	FIDA	Fonds international de développement agricole
COPE	Care of the People (Nigeria)	FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
CSG	Child Support Grant	IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
CUA	Commission de l'Union africaine		

IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement	PIB	Produit intérieur brut
IGME	Groupe interinstitutions pour l'estimation de la mortalité de l'enfant	PMA	Pays les moins avancés
LEAP	Livelihood Empowerment Against Poverty program (Ghana)	PMASA	Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire
MMI	Moustiquaires imprégnées d'insecticide	PMTCT	Prévention de la transmission mère-enfant
MPS	Initiative pour une grossesse à moindre risque	PNB	Produit national brut
NEPAD	ouveau partenariat pour le développement de l'Afrique	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques	PNUD-BRA	Programme des NU pour le développement - Bureau régional pour l'Afrique
ODI	Overseas Development Institute (Royaume-Uni)	PPA	Parité du pouvoir d'achat
OEV	Orphelins et enfants vulnérables	PPTTE	Pays pauvres très endettés
OIT	Organisation internationale du travail	PSA	Programme de sécurité alimentaire
OMC	Organisation mondiale du commerce	PSNP	Productivity Safety Net Program (Éthiopie)
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement	RCA	République centrafricaine
OMS	Organisation mondiale de la santé	RDC	République démocratique du Congo
ONU	Organisation des Nations Unies	RED	Rapport européen sur le développement
ONUSIDA	Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/sida	RSA	République sud-africaine
PACO	Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone	SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
PAM	Programme alimentaire mondial	SAO	Substance appauvrissant la couche d'ozone
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine	SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
PEPFAR	Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida	SOAP	State Old Age Pension
PFRDC	Pays à faible revenu et à déficit vivrier	SPS	Socle de protection sociale
		TAR	Thérapie antirétrovirale, Traitement antirétroviral
		TB	Tuberculose
		TIC	Technologie de l'information et de la communication
		TMI	Taux de mortalité infantile
		TMM	Taux de mortalité maternelle

TPC	Taux de prévalence de la contraception
U5MR	Taux de mortalité des moins de cinq ans
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

